

# Sensibilisation à l'agriculture biologique

## Objectifs :

- Faire connaître l'agriculture biologique et ses concepts auprès des agriculteurs conventionnels mais aussi des étudiants et acteurs du monde agricoles
- Susciter des projets d'installation et de conversion à la bio
- Diffuser les pratiques de l'AB auprès des producteurs conventionnels



## Contexte et enjeux

En amont de l'accompagnement d'un producteur pour son projet de conversion à l'AB, outre les actions de sensibilisation à la bio techniques (dans le cadre du réseau des fermes de démonstration bio ou autres actions des chambres) et en lien avec l'objectif de développement de l'AB sur des zones à enjeux eau (cf. fiches bilan correspondantes), l'OPABA réalise, en collaboration avec la Chambre d'agriculture, des opérations de sensibilisation générale à l'agriculture biologique à destination des producteurs conventionnels et des étudiants.

Il existe encore beaucoup d'idées reçues sur l'agriculture biologique qui peuvent constituer un frein auprès des agriculteurs conventionnels à la diffusion des pratiques sans intrants chimiques ou à la conversion vers l'AB. Il est nécessaire d'informer au mieux ces publics pour susciter chez eux un intérêt pour l'alternative proposée par l'AB. La multiplication de ces opérations de sensibilisation à l'AB a pour objectifs de démystifier les producteurs conventionnels par rapport à ce mode de production et d'intégrer l'AB à leur paysage et à leur quotidien.





## Les indicateurs :

Nombre d'interventions sur l'AB : 40

Nombre d'évènements agricoles organisés ou co-organisés : 5

Nombre d'évènements agricoles avec une permanence du stand pôle conversion/OPABA : 21

Participations aux évènements dans le cadre de parcours installation : 13

Nombre de réunions « bouts de parcelle » organisées par la CARA avec la participation de l'OPABA : 5

Nombre d'articles rédigés dans les journaux agricoles : 30

Nombre de réunions collectives sur la CUS : 4

Nombre de visites de sensibilisation à l'AB aux producteurs de la CUS : 96

## Mise en œuvre

Entre 2010 et 2013, l'OPABA et la Chambre d'agriculture ont travaillé en partenariat avec les autres organisations à sensibiliser les agriculteurs conventionnels et les étudiants par :

- Des **interventions** pour présenter les principes, techniques et acteurs de l'AB en Alsace, lors de cursus de formation (CFA, BPREA, etc.) ou d'évènements (Salon AgroBioPro, Foire EcoBio, etc.)
- L'organisation ou la participation à l'organisation d'**évènements** de sensibilisation : Salon AgroBioPro, journées techniques nationales de l'ITAB en Alsace, visite au centre de recherche FiBL, etc.
- Notre présence avec le **stand** pôle conversion bio et/ou stand OPABA pour renseigner les agriculteurs lors des foires, salons, finales de labour...
- La participation aux évènements organisés dans le cadre du parcours **installation**, géré par la Chambre et les JA
- La participation à l'organisation de réunions techniques en « **bouts de parcelles** » sur des exploitations bio, pilotées par la Chambre
- La rédaction régulière d'**articles** sur l'AB dans les journaux Est Agricole et Viticole et Paysan du Haut-Rhin (outre les articles sur l'eau et le pôle, cf. fiches bilan correspondantes)
- Une opération particulière avec le soutien de la Communauté Urbaine de Strasbourg, réussie et à reproduire : l'organisation, avec la CUS et la Chambre, de réunions collectives de sensibilisation destinées à l'ensemble des agriculteurs de la CUS, suivie de la réalisation de **visites**
- Des **formations** « **Découverte de l'AB** » aux **conseillers non bio**, pour leur apporter les bases techniques et réglementaires ainsi qu'une meilleure connaissance des acteurs de la bio en Alsace.

## Les moyens engagés

0,4 ETP (dont 0,25 ETP OPABA et 0,15 ETP Chambre d'agriculture)

## Et demain

Outre les conférences et les stands bio dans des évènements agricoles, l'enjeu est de parvenir à toucher des agriculteurs conventionnels localisés dans des territoires stratégiques et non spontanément intéressés par l'AB, comme dans les zones à enjeux eau, pour améliorer la qualité des eaux, ou la plaine céréalière, pour renforcer les filières céréalières bio. Il s'agit donc d'identifier de **nouveaux leviers** de sensibilisation et de s'appuyer davantage sur des **partenaires locaux** (ex : syndicats ou organisations de producteurs) pour mieux « infiltrer » les territoires.

## A retenir

Une « présence » de plus en plus systématique de l'agriculture bio lors d'évènements agricoles ou dans les cursus agricoles scolaires : 74 interventions ou tenues de stands sur l'AB.

